



RÈGLEMENTS DE SÉCURITÉ POUR UNE GLACE EFFICACE

Par mesure de sécurité et pour répondre aux exigences de Patinage Canada, de notre assureur et des politiques de la Ville, il est important de respecter les règlements de sécurité suivants :

1. Un entraîneur doit obligatoirement être sur la glace pour que je puisse patiner.
2. En tout temps, mes mains sont protégées par des mitaines ou des gants.
3. Si je n'ai pas réussi mon étape 5, je porte un casque de sécurité homologué CSA.
4. Le port des jeans et des chandails à capuchon est interdit.
5. Les cheveux longs doivent toujours être attachés.
6. Le port de bijoux (bracelet, boucles d'oreilles sans fermoir) ou de tout autre objet susceptible de tomber est interdit.
7. Aucune nourriture ou gomme à mâcher n'est tolérée sur la glace. Les bouteilles d'eau sont permises, mais doivent être placées sur le bord de la bande ou sur les bancs des joueurs.
8. Je respecte les autres patineurs, entraîneurs et responsables en tout temps.
9. Je me relève rapidement après une chute.
10. Lors du patinage arrière, je suis ma trajectoire des yeux afin d'éviter tout autre patineur.
11. Je pratique mes sauts aux extrémités de la patinoire et mes pirouettes entre les deux lignes bleues (centre de la patinoire).
12. Suite à l'exécution d'un saut, je longe la bande et je visualise où je pourrais faire le suivant.
13. Lorsque j'exécute une arabesque, je vérifie bien de chaque côté avant de lever la jambe afin d'éviter de blesser un autre patineur avec ma lame.
14. Lorsqu'un patineur exécute son solo avec sa musique, il a priorité sur la glace; j'essaie de l'éviter.
15. Lorsqu'un patineur a un cours avec un entraîneur, j'évite d'être trop près d'eux et leur cède la place au besoin.
16. Lors du cours de danses, lorsque deux (2) personnes dansent ensemble, je leur cède la place.
17. Les rassemblements sont interdits sur la patinoire, sauf si un entraîneur le demande.
18. Si un incident se produit entre deux (2) patineurs, les entraîneurs sont les premiers responsables pour discuter de l'incident et des possibles correctifs à apporter.
19. S'il y a un accident sur la glace, j'avise rapidement un responsable et un rapport d'accident sera rédigé, si nécessaire, aux fins d'assurances.
20. Les portes de la patinoire doivent rester fermées durant l'entraînement.
21. Lors de l'arrivée de la resurfaceuse, je quitte la glace.

Suggestion : Identifie tes protèges-lames, ta bouteille d'eau et ton disque de musique.